

PLATE FORME EDUCATIVE DU CLAT DU FINISTERE

Porteur du programme :

CLAT (Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse) du Finistère
CHRU Brest, Cavale Blanche.



Public concerné : Patient porteur de tuberculose maladie ou d'infection latente relevant d'un traitement de prévention.

Territoire concerné : Ensemble du Finistère.

Comment adresser son patient :

Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse du Finistère : Hôpital de la Cavale Blanche

☎ 02.98.14.50.36 ou 02.98.14.50.35 - E-mail : clat@chu-brest.fr

Objectifs : Le programme vise à ce que le patient atteint de tuberculose, ou les personnes bénéficiant d'un traitement de prévention, puissent avoir accès à une connaissance et une compréhension de la maladie, afin de développer et/ou renforcer ses compétences d'autosoins et d'adaptation.

L'adhésion du patient est essentielle car le traitement est souvent long, et comporte des effets secondaires non négligeables. L'observance favorisera la guérison, évitera les résistances, et diminuera l'incidence de la tuberculose en évitant le passage à la maladie tuberculose contagieuse.

Parcours du patient au sein du programme :

Contact avec le patient et les personnes susceptibles d'être atteintes d'infection latente, par l'IDE du CLAT suite à la déclaration obligatoire d'un médecin pneumologue.

Proposition du programme ETP au patient porteur de tuberculose maladie ou d'ITL, au CH de Brest ou de Morlaix.



Bilan éducatif partagé (BEP)

- Recueil du consentement du patient.
- Définition avec le patient de ses priorités et objectifs éducatifs.
- Courrier du médecin pneumologue à tous les partenaires (pneumologue libéral, de santé scolaire, de santé au travail).



Mise en œuvre du programme

- Entretiens téléphoniques (Observance – Tolérance aux traitements – Suivi / Prévention)
- Séances individuelles :
 - Observance, tolérance aux traitements.
 - Facteurs de risques.
 - Connaissance et représentation de la maladie.
 - Prévention des effets secondaires.
- Si le patient en émet le souhait : orientation vers un tabacologue ou un suivi alcoologie (pour une aide au sevrage), ou orientation vers le Point H (dispensaire partenaire).



Sortie du programme

- Fin du traitement ou guérison.

